LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONEL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mardi 17 Mars 1891

ECHOS DU JOUR

L'ELECTEUR ne souffle mot sur le différend avec la JUSTICE.

La législature de la Nouvelle-Ecosse se réunira le 2 avril.

On dit que Sir John va donner toute son attention à une politique dite agricole.

Le dîner des journalistes irlandais à Toronto a réuni orangistes comme catholiques.

Le décompte judiciaire dans Nicolet donne une majorité de 5 voix à M. Leduc, libéral.

On dit que Mgr Langevin a été nommé archevêque de Léonopolist, *in partibus infidelium.*

Le maire de Belleville a été condamné à $20 d'amende pour avoir voté deux fois à la dernière élection.

Théodore de Banville, un des plus brillants poètes de France, vient de mourir. Ses œuvres sont très répandues au Canada.

Des McCarthistes ont empêché une démonstration en faveur de M. Parnell en enlevant les instruments d'un corps de musique.

Le TORONTO WORLD dit que le gouvernement fédéral est à étudier l'opportunité de faire arrêter M. Farrar, du GLOBE, pour crime de trahison.

Le WORLD d'Halifax suggère le nom de M. R. C. Weldon comme président de la chambre des Communes.

De son côté le CANADIEN suggère celui de M. Bergeron.

La presse américaine est unanime à regretter amèrement les affreuses scènes qui se sont passées à la prison de la Nouvelle-Orléans. Le N. Y. PRESS demande que les chefs soient sévèrement punis.

La GAZETTE dit que le CANADA ne s'est pas trompé en donnant au pari de l'ELECTEUR sur l'élection de Lévis la signification qu'il a communiquée à ses lecteurs. Les explications de l'ELECTEUR sont néanmoins satisfaisantes.

D'après l'EVENEMENT, M. Mercier se proposerait de profiter de sa visite à Rome, pour " porter devant Sa Sainteté Léon XIII une plainte formelle au sujet du zèle que le clergé aurait déployé dans le but de battre le parti libéral aux dernières élections fédérales. "

Le POPULO ROMANO parlant de la tragédie dont la prison de la Nouvelle Orléans vient d'être le théâtre, dit : " Confiant dans la prudence des autorités américaines et par égard pour une puissance véritablement amie, l'Italie n'a pas cru devoir envoyer un cuirassé à l'embouchure du Mississipi. "

D'après le correspondant québecquois de la GAZETTE, M Mercier avait pris pour $10,000 d'actions de la nouvelle compagnie de l'ETENDARD. Le premier ministre aurait payé $3,000 comptant et signé un billet de $2 000. C'est par suite d'un différend au sujet de finances, que l'ELENDARD aurait décidé de déclarer la guerre à M. Mercier.

Montréal a enregistré hier la mort de M. Compain, le doyen de ses hôteliers.

Il était né France en 1806 et il vint s'établir au Canada en 1842.

C'est le premier propriétaire de l'établissement tenu aujourd'hui par M. Hogan, et nouvellement connu du public sous le nom de St Lawrence Hall.

Une députation composée des nationaux les plus en vue de cette ville et d'un certain nombre de conservateurs a eu une entrevue samedi avec Sir A. P. Caron au sujet d'une question politique actuelle d'une grande importance.

Sir Adolphe doit faire connaître dans quelques jours sa réponse au chef de la députation.

Nous sommes peiné d'avoir à dire à l'ELECTEUR que le bill McKinley, source de déboires pour les républicains, il y a quelques mois, est maintenant en train de leur assurer pour 1892 un succès sans précédent.

Nous suivons tout particulièrement le mouvement politique des Etats-Unis et nous sommes en mesure d'assurer à notre confrère que le bill McKinley, qui est la plus belle manifestation du chauvinisme américain, va donner le pouvoir aux républicains pour vingt autres années.

Extrait de la PATRIE :

La JUSTICE vient de succomber à une indigestion de prétentions ridicules ; aussi ne cacherons nous pas que son trépas ne nous a fait verser aucune larme.

.....

Il était évident que la vie commune ne pouvait longtemps être possible entre ces deux partis. Si les libéraux demandaient la moindre réforme, leurs associés répondraient aussitôt que cette demande était contraire au pacte. De sorte que, pour plaire à ces derniers, les libéraux auraient dû sacrifier tous leurs principes, toutes leurs aspirations. Ce sacrifice était au-dessus de leur forces. Quant à nos associés ils prétendaient qu'ils étaient trop purs pour rien sacrifier.

Interviewé par le N. Y. TIMES, M. Mercier a déclaré qu'il y aurait de nouvelles élections d'ici à quelques mois, et que le résultat serait le même.

"Je suis pour la réciprocité, dit M. Mercier, mais je ne ferai rien contre la reine d'Angleterre. Je vois venir l'indépendance du Canada, mais je suis opposé à l'annexion.

"Si nous pouvons faire un bon marché avec les Etats Unis, nous le ferons, mais je ne veux concéder à nos voisins aucun de nos droits. Il ne croit pas que le peuple du Canada y soit beaucoup opposé."

M. Mercier a dit qu'à l'ouverture de la session M. Edgar, libéral serait élu président des Communes.

ERIN GO BRAGH!

Nos concitoyens de sang hibernien sont en liesse : le 17 mars est leur jour national et, comme il est peu de points sur le globe où l'Irlandais n'ait pas planté sa tente, la fête est quasi universelle

Le peuple irlandais présentera avant peu cette singularité : il sera plus nombreux à l'étranger que sur le sol natal L'Irlandais est devenu le citoyen du monde, s'acclimatant bien partout, poussant des branches nombreuses et prenant beaucoup d'importance et de place partout où il ne sent plus de joug.

L'Irlandais se retrouve aux premiers postes partout où on ne lui a pas refusé sa place au soleil. Doué d'une forte intelligence native, astucieux, persévérant et sachant jouer des coudes il donne, à l'étranger, une juste idée de ce qu'il serait dans son île s'il n'y était pas dans la position d'un Saint Pierre aux Liens.

Le Canada compte parmi ses citoyen un énorme contingent d'Irlandais. Ils sont d'excellents habitants, industrieux, progressistes, un peu envahissants et parfaitement quelquefois, mais, à tout prendre, de bons compagnons de vie privée et publique. Les premiers Irlandais qui nous sont arrivés, tout frais émergeant de la tyrannie et de l'abjection, ont été un peu rudes, d'un commerce difficile. Au contact des Canadiens généreux, hospitaliers ils ont effacé leurs angles, jeté leur gourme et aujourd'hui ils font excellent ménage avec nous.

Ici comme aux Etats-Unis, ils ont en large et rapide accès à tous les postes Dans le monde religieux ils occupent des places distinguées, avec honneur et éclat. Dans les sphères politiques et administratives ils sont à la fois nombreux et bien choyés. Sous notre ciel démocratique ils ont poussé des racines profondes et nombreuses et il en est peu qui, ayant à choisir, laisseraient le Canada, patrie adoptive, pour retourner là bas même si l'île d'Emeraude redevenait la reine d'autrefois

La situation de l'Irlande est en ce moment difficile à apprécier. *For or against Parnell* en est aujourd'hui le résumé.

Nous avons déjà très copieusement et très hardiment fait connaître notre opinion. Nous la résumons : Parnell est indispensable à l'Irlande ; sans lui ce pays redeviendra le jouet des partis.

Le peuple irlandais est actuellement divisé en deux factions qui se détestent autant que Guelfes et Gibelins. Pendant qu'on se chamaille les tories regagnent le terrain perdu et, à moins que les Irlandais-américains imposent leur tutelle et réinstallent Parnell, l'Irlande n'arrivera pas de si tôt au port.

La Langue Française au Manitoba

Les droits de la population française du Manitoba à l'usage de sa langue, sont aussi explicitement garantis que les droits des catholiques à un système d'écoles séparées :

" Section 23. L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature ; mais dans la rédaction des archives, procès verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire ; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des Tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la Province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues (33 Victoria, chap. 3). "

Dans sa session de 1890, par un acte qui a reçu la sanction du lieutenant-gouverneur le 31 mars dernier, la législature du Manitoba a décrété l'abolition de la langue française. Voici cet acte dans sa concise brutalité :

" Chapitre 14. "

" Acte pour décréter que la langue anglaise sera la langue officielle de la Province du Manitoba.

Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de l'Assemblée législative du Manitoba, décrète ce qui suit :

I Nonobstant tout statut ou toute loi au contraire, la langue anglaise sera la seule employée dans les documents et journaux de la chambre de l'Assemblée pour la Province du Manitoba, et dans toutes les procédures ou les procédés dans toute cour dans la Providence du Manitoba ou émanant d'icelle. Les actes de la législature de la Province du Manitoba n'auront besoin d'être publiés et imprimés qu'en langue anglaise.

II. Cet acte ne s'appliquera qu'en autant que cette législature a juridiction de le décréter, et viendra en force le jour de sa sanction. "

La constitution semble encore plus clairement exprimer l'intention de maintenir l'usage de la langue française, que le système des écoles séparées.

A notre avis il n'y a pas de doute à entretenir sur l'intention des auteurs de cette constitution, d'accorder les écoles séparées et l'usage de notre langue.

La clause 22ième que nous avons citée hier, prête cependant à l'ambiguité, si l'on veut fendre les cheveux, mais il n'est pas possible de de pouvoir jouer sur les mots, dans l'interprétation de la constitution en ce qui concerne la langue française.

L'acte du gouvernement Greenway est donc une violation flagrante de la constitution dans la lettre et l'esprit et devrait être traité comme tel.

TELEGRAPHIE

EUROPE

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

VIENNE, 17 mars.—A la Cour de Vienne fait des préparatifs pour le prochain départ de l'impératrice Elisabeth, qui veut entreprendre un voyage et Terre-Sainte.

L'Impératrice désire se trouver à Jérusalem pour les fêtes de Pâques.

Le gouvernement turc est déjà avisé de ce voyage ; il fait de grands préparatifs pour recevoir Sa Majesté.

Le gouverneur de Jérusalem, Ibrahim-Pacha, ira à sa rencontre jusqu'à Jaffa et l'accompagnera ensuite avec une nombreuse escorte d'officiers jusqu'à Jérusalem.

L'Impératrice logera à l'hospice autrichien.

ASSASSINAT ET VOL

VERSAILLES, 17 mars— Un crime vient d'être commis à Thiverval, près de Neauphle le Château. Mme Dagonnet, veuve de l'ancien maire, a été tuée la nuit dernière par plusieurs individus qui sont entrés chez elle en fracturant la porte, l'ont saisie, étranglée d'abord et frappée ensuite de plusieurs coups de poignard.

Une fillette de dix ans qui habite avec Mme Dagonnet a été maintenue, la tête sous un oreiller, par un des bandits, pendant l'assassinat. Elle n'est revenue à elle et n'a pu donner l'alarme qu'après la fuite des meurtriers.

Mme Dagonnet, qui passait pour fort riche, avait ces jours derniers, porté tout son argent chez un notaire. Les assassins n'ont pu voler que 40 francs.

POURSUITES CONTRE UN JOURNAL

ST ETIENNE, 17 mars — Des poursuites sont dirigées contre le REVEIL DES MINEURS, feuille collectiviste anarchiste, hebdomadaire, qui a la prétention de se dire l'organe des quinze mille ouvriers du bassin. Dans un récent numéro, ce journal a pris à partie, en termes de la dernière violence, les juges du tribunal correctionnel à l'occasion de la condamnation d'une femme poursuivie pour vol.

Le gérant du REVEIL DES MINEURS est le sieur Cotte, un des plus ardents promoteurs de la grève des houillières de Saint Etienne, récemment élu délégué mineur et ennemi invétéré de M. Michel Rondet, secrétaire de la Fédération des mineurs, contre lequel le REVEIL mène une vive campagne. L'auteur de l'article incriminé, le jeune Laurent Crozier, est un anarchiste bien connu par ses nombreux démêlés avec la justice pour faits politiques.

LE SECRET DU TRAITE

ROME, 17 mars.—Une personne qui a été attachée au cabinet de M. Crispi disait hier dans un salon, que jamais et à aucun moment on ne publiera le texte du traité qui lie l'Italie à la triple alliance.

Citons textuellement ses paroles : " M. Nicotera peut avoir eu l'idée de faire cette publication, cela paraît même certain ; ses journaux reconnaissent qu'il en a fait la proposition dans la dernière séance du conseil des ministres. Mais M. di Rudinì, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, doit avoir pris connaissance du texte du traité, et par conséquent être opposé à sa publication. Jamais, d'ailleurs, le Roi n'y consentira, pas plus que le gouvernement allemand."

Cette conversation se trouve confirmée par une note del'OPINIONE, journal officieux du président du conseil, qui se déclare opposé à la publication du traité.

M. Zanardelli a également dit qu'il est convaincu que le traité ne sera pas publié, la chambre fût elle unanime à le demander.

QUERELLE ENTRE JUGES

AUCH, 17 mars—Un incident assez scandaleux s'est produit ces jours derniers au Palais de Justice.

M. Aucoin, maire de la ville et avocat, s'est pris de querelle dans les couloirs du palais avec un journaliste de la localité, M. Paul Bertrand Pujos.

L'altercation ayant bientôt dénénéré en véritable vacarme, le tribunal de commerce, qui délibérait dans la salle du Conseil, fut troublé dans ses délibérations.

Revêtus de leurs toges, les juges se rendirent dans la salle des Pas-Perdus, théâtre de la discussion.

Le président, ne pouvant rétablir l'ordre par de bonnes paroles, voulut employer la force et appréhenda au col M. Bertrand Pujos, qui se dégagea par un vigoureux effort.

De plus en plus hors de lui et perdant tout à fait contenance, le président est sorti du palais, se livrant dans les rues de la ville revêtu de sa robe et de sa toque de juge, à une course désordonnée pour aller demander lui même main forte à la police.

LES SIGNES DE GUERRE DISPARUS

BUCHAREST, 17 mars—Le gouvernement roumain est décidé à faire les plus grandes économies pour son service diplomatique. Un grand nombre de postes seront supprimés, les titulaires seront remplacés par des chargés d'affaires. Les légations de Roumanie à Vienne et à Berlin seront maintenus ainsi que celle à Constantinople, mais la légation de Londres ne sera pas pourvue jusqu'à nouvel ordre, pas plus d'ailleurs que celle de Paris.

La raison principale donnée par le gouvernement est que, les causes d'inquiétude et de malaise en Europe n'existant plus, on peut, sans porter atteinte aux intérêts du jeune royaume, se montrer économe. La vérité est que tous les soucis de la Roumanie sont concentrés à Vienne.

Le premier ministre du roi Charles a l'intention de n'avoir à St Petersbourg qu'un chargé d'affaires dont l'intelligence et le mérite soient incontestables ; mais il ne veut plus de ministre plénipotentiaire accrédité auprès du Tsar.

Les Roumains ont été froissés de la façon dont M. Hitrovo a agi envers eux et surtout des procédés de certains agents relevant plus ou moins directement de la 3e section.

GUILLAUME ET BISMARCK

BERLIN, 17 mars—L'Empereur a pris hier une décision dans l'affaire du prince de Bismarck. Comme les attaques des journaux de l'ex chancelier continuent, et qu'il est difficile d'atteindre les journaux sans avoir atteint le prince d'abord, il a fallu chercher un moyen. On croit l'avoir trouvé. Ce n'est pas devant le tribunal suprême de l'Empire que sera cité l'ex-chancelier.

On s'est souvenu en haut lieu qu'il était officier et feld-maréchal. On le fera comparaître devant un *tribunal d'honneur militaire.* Là, on se bornera pour le moment à lui demander si, oui ou non, il est l'inspirateur des articles incriminés. Les réponses devant cette juridiction doivent être faites sur l'honneur. La réponse du prince ne peut donc être douteuse. On lui rappellera qu'il est interdit aux militaires en Allemagne de faire imprimer quoi que ce soit sans autorisation et la peine infligée au prince ne sera que morale. Par contre, on poursuivra les journaux, qui seront condamnés infailliblement.

Voilà où en était la question hier soir, ces renseignements venant d'une source qui ne peut être discutée.

On dit aussi qu'à la cour l'on croit que le comte Schouwaloff n'est allé à Friedrichsruh que pour se rendre impossible à Berlin. Il y a déjà quelque temps qu'il désire quitter son poste actuel pour rentrer en Russie. On dit dans les mêmes cercles que le monde officiel russe est plutôt pour M. de Bismarck que pour M. de Caprivi et qu'en agissant comme il l'a fait, le comte Schouwaloff était sûr de ne pas être désapprouvé.

Le prince de Bismarck vient de déclarer qu'il ne sait rien de sa prochaine comparution devant un conseil de guerre.

LE VOYAGE A PARIS

BERLIN, 17 mars—On a commenté beaucoup ici la longueur du séjour de l'impératrice Frédéric à Paris. On croit que l'Impératrice, sans être chargée d'une mission proprement dite, avait à poser quelques questions à des personnages politiques. Ces questions ont, paraît-il, été posées. Il ne serait pas impossible que la question de la neutralisation de l'Alsace-Lorraine se pose plus tôt que ne le croit.

AMERIQUE

UN ENLEVEMENT

NEW-YORK, 17 mars—On écrit de Fort Dodge, Iowa, qu'il y a dix ans, Mary Puckett, alors âgée de treize ans, fut enlevée par un trappeur des Montagnes Noires. Le ravisseur habilla la jeune fille avec des vêtements de garçon et se réfugia près de la rivière Mississipi, dans l'Arkansas. Ils vécurent sur un bâteau. Mary fut alors revêtue d'habillements convenables à son sexe. Le vieux trappeur la fit passer pour sa nièce, et fit ce qu'il pût pour faire oublier à cette pauvre misérable son malheureux sort. La fille finit par oublier ses parents.

Il y a environ six semaines, des voisins, en causant avec la jeune fille, lui parlèrent de son passé. Tout ce dont elle se rappelait était qu'à une certaine époque elle avait habité le comté de Carroll, Iowa.

On écrivit au grand père de la fille Elijah Puckett qui envoya, de suite, son fils John et Mary accompagna son libérateur. Le trappeur voyant sa scélératesse découverte, tomba à genoux en demandant grâce, à cause de ses cheveux blancs. Les parents ont résolu de ne pas inquiéter le bonhomme, à cause de son âge très avancé. Pendant 10 ans, ils ont pleuré leur fille comme perdue.

LA MAFFIA

NOUVELLE ORLÉANS, 17 mars—Le baron Fava, ministre italien à Washington a officiellement notifié le président Harrison, hier du massacre de ses compatriotes, à la prison de cette ville samedi matin.

ROME, 17 mars— L'indignation la plus grande règne à Rome, où le massacre des prisonniers italiens, fait le sujet de toutes les conversations. Le cabinet est en communication constante avec le ministre italien à Washington.

Le comte Rasponi, de la légation italienne à Paris, était très excité hier, et dénonçait dans les termes les plus énergiques la conduite des américains de la Nouvelle Orléans. Cet odieux attentat, aux traités nationaux, mot fin, à tout désir que l'Italie pourrait avoir eu, de prendre part à l'exposition de Chicago.

Les Italiens de Londres sont très indignés et se proposent de tenir une assemblée, où l'on adoptera des résolutions demandant au roi Humbert d'user de représailles.

Le Père Manorita, interviewé hier, a montré à un reporter, une lettre qu'il avait reçue le 10 du courant. Cette lettre porte le sceau de la Maffia : une tete de mort et des os en croix. Dans cette missive on conseille au révérend Père de rester chez lui et de ne plus aller au tribunal à chaque séance, car cela rendait mauvais service à la société. La lettre portait la signature suivante : *La société de la Maffia, M. M. C.*

Le Père Manorita déclare qu'il eut d'abord l'intention de donner cette lettre au procureur général, mais que craignant la vengeance de la Maffia, il jugea plus prudent de ne rien dire.

Le procureur général Rogers, parlant de la tragédie de samedi, a dit : " Toute la question se résume ainsi : Les lois de l'Etat ont elles été violées et quels crimes ont été accomplis, par suite de leur violation ? " Le grand jury siège, de ce temps-ci, a joûté M. Rogers, et nous avons par conséquent tous les moyens de faire exécuter nos lois. Je n'ai aucun doute que ceux qui sont en charge vont agir fermement, justement et sans crainte aucune. "

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 17 mars—Le revenu civique de Québec dépasse celui de l'année précédente de $39,000.

—Plusieurs enfants sont morts de la diphtérie.

—L'Armée du Salut a fait une sortie, c'est la première depuis quatre ans.

—M. Eric Dorion a été nommé comptable pour l'Assemblée législative.

—Ce soir, jour de la Saint Patrice, il y aura concert patriotique au Tara Hall. M. Chs Fitzpatrick, M. P. P., y prononcera le discours de circonstance.

Metropolitan M'fg. Co.

A ceux qui ont intention d'acheter des Tapis, nous leur conseillons d'acheter à bonne heure pour éviter la foule qui nécessairement doit nous venir, et nous leur faisons cette offre :—Tout Tapis acheté avant le 15 Avril, nous mesurerons les chambres et l'assemblerons, sauf s'il a des bordures, sans charge. Tout Tapis avec des bordures, moitié prix. Tous les dessins de nos nouvelles marchandises sont de nous, et nous sont fournies des meilleures maisons Anglaises et Américaines. Les paiements à la semaine sont acceptés.

Nos Conditions.

$10 de Marchandises	à 25cts.	par semaine.	
20 "	à 50cts.	"	"
30 "	à 75cts.	"	"
50 "	à $1.25	"	"
100 "	à $2.50	"	"

557 Rue Sussex.

ARRETEZ

CETTE TOUX CHRONIQUE!

Car elle pourrait dégénérer en Phtisie Pulmonaire. Pour les *Affections Scrofuleuses, Phtisiques, Anémie* et Maladies Similaires il n'y a que

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue de

SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES

de Chaux et de Soude

QUI PUISSE OPÉRER UNE GUÉRISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en qualités régénératrices, son goût est très agréable.

L'ÉMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et $1.00.

VENTE A L'ENCAN

Sur le marché By, Samedi, le 21 courant, à 10 heures A. M. Toutes personnes désireuses de se défaire de quelques articles par encan devront les envoyer avant ce jour là.

C. LÉVÊQUE, Encanteur.
71 Rue George.

AVIS

Par la présente je donne avis à toutes personnes qui n'ont pas encore réglé avec moi de vouloir bien aller prendre des arrangements chez A. E. Lussier, Ecr,, d'ici à huit jours. Sans quoi vous aurez des frais pour la prochaine cour

Votre, etc.

A. C. LAROSE

NAP. BOYER,

284 RUE DALHOUSIE.

Pose et répare Tuyaux à l'Eau et de Renvoi, Appareils de Gaz et de Chauffage.

Fait toutes sortes de Couvertures en Tôle, Dalles et Dalleaux, et généralement tous les travaux de Ferblanterie et Plomberie.

ORDRES PROMPTEMENT EXECUTÉS.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de localité des articles offerts en vente

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarière,

MAGASIN

RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIER

23-11-87-88

Montres et Bijouteries

en tout genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

Bourcier Freres,

Ottawa, Ont.

Les soussignés vendront par encan au magasin des faillis à Ottawa,

LUNDI, 23 MARS 1891,

à 3 heures, l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de Marchandises	
Sèches d'après inventaire	$7986.61
Fixtures	393.70
	$8380.31
Dettes de livres et billets d'après liste	$ 841.72
	$9222.03

Le magasin sera ouvert le 21 courant.

Copie de l'inventaire est déposée chez l'encanteur et chez Kent & Turcotte, Place d'Armes, Montréal.

Conditions : Comptant.

I. B. TACKABERRY, Encanteur. L. J. DION, Syndic.

Avis de Faillite.

Dans l'affaire de

MOTARD & RIENDEAU,

Ottawa, Ont.

Les soussignés vendront par encan au magasin des faillis à Ottawa,

LUNDI, 23 MARS 1891,

à 2 heures, l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de Marchandises	
Sèches d'après inventaire	$4653 32
Fixtures	158.80
	$4812 12
Dettes de livres d'après liste	171.54
	$4983 66

Le magasin sera ouvert le 21.

Copie de l'inventaire est déposée chez l'encanteur et chez Kent & Turcotte, Place d'Armes, Montréal.

Conditions : Comptant,

I. B. TACKABERRY, Encanteur. L. J. DION, Syndic.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s

Breakfast Cocoa

Duquel l'excès de l'huile a été extrait, est

Absolument pur et c'est soluble.

Pas de Chimiques

sont employés en sa préparation. Il est *plus que trois fois plus fort que* le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre, c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, FACILE À DIGÉRER, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE - CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons.

Exigez la signature E. BRAVAIS imprimée en rouge sur l'étiquette. TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

EPICERIES!

—LIGNE COMPLETE—

D'Epiceries de Familles Choisies

—SERA VENDUE AU—

PRIX COUTANT

Pour du comptant seulement, pendant les trente jours à suivre. Venez tôt et assurez vous des avantages.

C. NEVILLE

56 Rue George.

VIS-A-VIS LE MARCHE BY.

Un Complet Stock de

VINS ET LIQUEURS.

D'Importation Directe.

Toujours en main au No.

97 RUE RIDEAU.

CHARBON!

Les meilleures qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite

Bien Criblé Et Tamisé.

O'Reilly & Heney,

BLOC RUSSELL

Rue Sparks

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

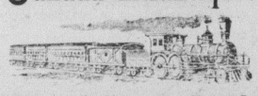

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 27 Octobre 1890.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char refectoir, et arrive à Montr à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

1.45 P. M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

12.00 MIDI Express de Boston et New-York et tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P M. et New York à 6.25 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, 24 rue Sparks.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. Ottawa, 11 Dec. 1890.

C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Chemin de Fer

INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Breton, les îles de la Madeleine, neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55minutes

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à midi.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant les prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER, Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 19 Juin, 1890.

NOUS OFFRONS

1	TRAINEAUX VALANT	$1.00	pour	.60
1	do	do	1.00	do	.73
1	do	do	1.00	do	.78
3	do	do	1.50	do	1.00
6	do	do	2.25	do	1.50
1	do pour bébé	do	3.25	do	2.35

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé. Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité à n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 à 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000

PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur à moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	-	$5.00
" " 6 mois	-	2.50
" " 1 mois	-	.45
Quotidien seulement, un an	-	3.00
" " 4 mois	-	1.00
Edition du Dimanche, un an	-	2.00
Hebdomadaire, un an	-	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.

Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses

Addressez,

THE PRESS,

POTTER BUILDING, 38 Park Row

New-York.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.00 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE, secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Sparks

OTTAWA.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE